



Bilan d'activité 2015

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain

Le Mot du Président

L'année 2015 aura été marquée par la finalisation des grandes lignes directrices de la loi NOTRe et donc de la réforme territoriale à venir.

Face à ces grands changements, le centre de gestion de l'Ain se veut un acteur majeur en matière d'assistance RH, de prévention des risques professionnels, de dématérialisation, et aussi d'archivage.

Le centre de gestion est directement concerné et impacté par ces transformations : émergence de grandes intercommunalités, transfert de compétences, changement des limites de territoires.

Nous avons à inventer ensemble des nouvelles voies de mutualisation et de partenariat.

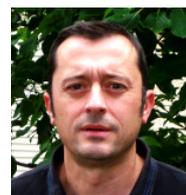
Nous sommes entrés dans une phase majeure de notre développement. Face à ces mutations profondes, soyez convaincus que nous serons là pour les accompagner plutôt que de les subir.

A ce titre, je remercie vivement mes collègues élus et agents des services pour leur contribution active et quotidienne à la bonne marche de notre établissement.

Bernard REY



Bernard REY
Président du CDG 01
Maire de Saint-Bernard



Sylvain PAYRASTRE
Directeur du CDG 01

Au sommaire :

- Bilan annuel des services du CDG
- Renforcement du service médecine
- Consultation du contrat groupe
- Portail des archives communales
- Mobilisation autour du handicap

Les collectivités affiliées

Communes	408
EPCI	180
Affilié volontaire	1

Le Conseil d'administration

51 membres

27 membres titulaires
(23 des collectivités affiliées, 2 du département, un des communes de Bourg en Bresse et Oyonnax)

24 membres suppléants

5

réunions du C.A
pour
41
délibérations

Les Temps forts

Le Mensuel d'information du CDG01

Mise en place de la newsletter mensuelle adressée par mail à l'ensemble des collectivités depuis fin 2015. Ce mensuel se veut un résumé des dernières actualités statutaires des collectivités et de la Fonction Publique Territoriale.

Les Réunions d'infos du CDG01

Les sessions sur les thématiques du nouveau régime indemnitaire, de la gestion du temps de travail et l'élaboration du plan de formation ont réuni pas moins de **800 personnes** à destination des agents et aussi des élus.

De nouvelles collectivités au sein du CDG01

Au 1^{er} janvier 2016, les trois grandes collectivités du département, Bourg en Bresse, Oyonnax et le Département de l'Ain adhèrent au socle commun de compétences proposé par le CDG (secrétariat des instances médicales)



Les élus et les représentants membres de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la décentralisation, aux droits et obligations des fonctionnaires ont donné leur accord le mardi 29 mars 2016. Le 7 avril, les sénateurs ont adopté leurs conclusions sur le projet de loi dans une séance consacrée exclusivement à ce projet.

Les centres de gestion pourront ainsi désormais assurer toute tâche administrative et des missions d'entretien, de maintenance, de conseil en organisation et de conseil juridique, à la demande des collectivités et de leurs établissements.

Ces modifications législatives permettront ainsi de reaffirmer le rôle des centres de gestion dans le nouveau paysage territorial départemental mais aussi régional, de structurer certains services et de développer, le cas échéant, de nouveaux services aux collectivités.

Service Finances

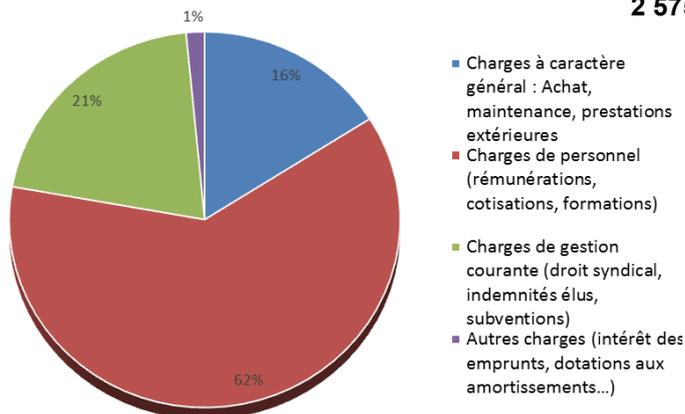
Le service administratif et financier du Centre de gestion (composé de 2 agents) informe les collectivités sur le traitement de la paie en globalité après avoir déterminé la position de l'agent. Il pourra renseigner et conseiller sur les éléments obligatoires et accessoires du salaire, le traitement indiciaire, le SFT, la NBI, le régime indemnitaire, etc.

Il assure aussi un rôle de conseil et d'expertise dans la mise en place de la nouvelle norme de dématérialisation PSV2 en collaboration avec la DGFIP, la procédure de remboursement des décharges d'activité syndicale et autorisations spéciales d'absence, l'indemnisation chômage des agents de la fonction publique.



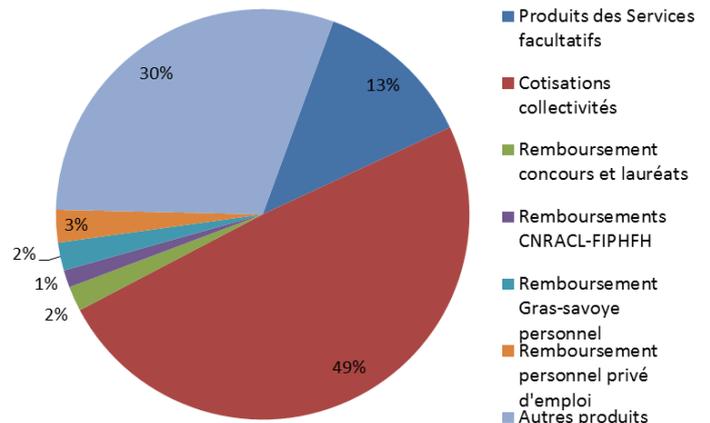
Marie Laure GUZMAN
Responsable du service administratif et financier du CDG01.

Charges de fonctionnement (BP 2016)

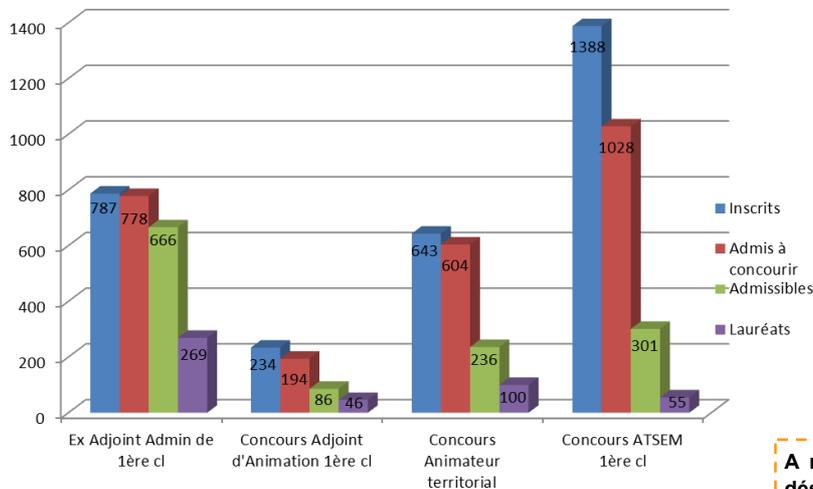


Recettes de fonctionnement (BP 2016)

2 575 925€



Service Concours et Examens



Les Centres de Gestion assurent l'organisation des concours d'accès à l'ensemble des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale. Ils sont également chargés de l'organisation des examens professionnels pour ces mêmes catégories dans le cadre de la promotion interne et de l'avancement de grade des fonctionnaires territoriaux.

Ce service, composé de 2 agents, organise l'ensemble des concours d'accès à la FPT en partenariat avec les CDG de la région Auvergne - Rhône Alpes.

A noter : Les inscriptions sur liste d'aptitude peuvent désormais être portées à 4 ans (3 ans précédemment).

Service Emploi et politique handicap

Le Service Emploi assure la gestion des offres et des demandes d'emplois, la publicité des créations et vacances d'emplois, le suivi des demandeurs d'emploi. Il développe également une politique relative à l'emploi des personnes en situation de handicap. Il participe à :

Conférence régionale pour l'emploi : CRE

Le mardi 6 octobre 2015 a été organisée la 8ème Conférence Régionale de l'Emploi territorial en concertation avec les Centres de Gestion de Rhône-Alpes, au CDG69. L'objectif de cette conférence est d'assurer la coordination de l'exercice, par les Centres de Gestion et les grandes collectivités, des missions en matière d'emploi public territorial et d'organisation des concours de recrutement.

Formation des travailleurs handicapés en recherche d'emploi :

Afin de permettre à des travailleurs handicapés en recherche d'emploi de pouvoir se positionner plus aisément sur les postes de la fonction publique territoriale, une offre de formation modulaire « Environnement territorial », dans le cadre de la convention conclue entre le CNFPT et le FIPHFH, a été ouverte sur le département de l'Ain. Deux sessions de cette formation, organisée en partenariat avec le CNFPT Délégation Rhône-Alpes Lyon, Cap Emploi 01 et le Centre de Gestion de l'Ain, ont eu lieu durant l'année 2015.

Sylvie CREUZE DES CHATELLIERS
Responsable du service Emploi



Quelques chiffres :

- * **642** Offres d'emplois publiées
- * **3340** Déclarations de vacances ou création de postes enregistrées
- * **1145** CV disponibles sur CAP Territorial

Service Carrières

Ce service, composé de 5 agents, garantit le suivi quotidien des carrières en contact direct avec les autorités territoriales et leur secrétariat en tenant à jour un dossier individuel par fonctionnaire (**près de 7000 agents suivis dans les 589 collectivités affiliées**). Ce service renseigne et conseille également l'ensemble des collectivités pour toutes questions statutaires, il propose aussi plus de 200 modèles d'actes disponibles sur le site internet.



Thierry PALLEGOIX
Adjoint du Directeur
Responsable du
service des Carrières

Instances paritaires

Le service des instances paritaires, créé en 2015, a pour missions principales :

- la gestion des Commissions Administratives Paritaires (CAP) et du Comité Technique : instruction des dossiers avec un contrôle a priori, secrétariat, rédaction des avis ;
- le conseil, l'accompagnement et l'aide à la

gestion des collectivités: analyse du fonctionnement, identification des points forts et des points de vigilance dans des domaines transversaux qui peuvent être de natures très variées (précontentieux, temps de travail, congés annuels, régime indemnitaire, prescriptions, reprise d'activité en régie directe, gestion de

fait, licenciements, cumuls et déontologie, aide au recrutement...) ;

- la formation des représentants du personnel en CHSCT ;
- la relation avec les partenaires sociaux (rédaction d'un nouveau protocole en matière d'exercice du droit syndical)

Commission Administrative Paritaire :

Au titre de l'année 2015, cinq CAP ont eu lieu contre quatre habituellement. Lors de ces réunions, 1 472 dossiers ont été examinés.

En outre, 2 840 avancements d'échelon ayant un effet en 2015, ont reçu un avis par délégation de signature.

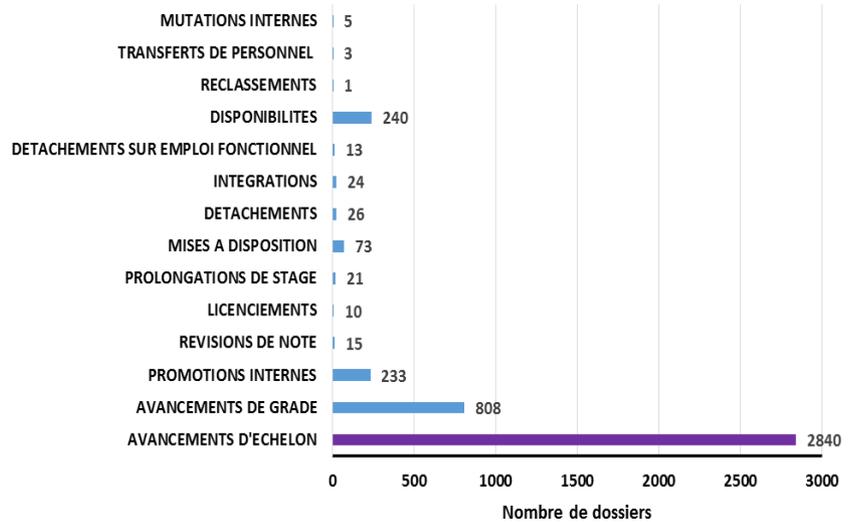


L'équipe des carrières et instances paritaires : **Natacha TOINARD, Marion HILD et Anaïs GALLET**

Comité Technique :

Le Comité Technique s'est quant à lui réuni cinq fois. Au titre de l'année 2015, il a étudié 157 dossiers :

THEMES	NOMBRE DE DOSSIERS ETUDIÉS
Entretiens professionnels	82
Plan et règlement de formation	2
Horaires et temps de travail	12
Journée de solidarité	5
Compte Epargne Temps (hors délégation)	1
Temps partiel	6
Autorisations spéciales d'absence	2
Astreintes	7
Plan de viabilité hivernale	1
Régime indemnitaire	10
Protection sociale complémentaire (hors délégation)	4
Réorganisation des services	7
Reprise d'activité en régie directe	3
Externalisation d'un service	1
Transfert de compétences	1
Création d'un SIVOS	1
Création de communes nouvelles	2
Création d'un service commun et/ou unifié	6
Charte informatique	1
Dossiers CHSCT	3



Par ailleurs, 281 avis ont été émis par délégation de signature :

THEMES	NOMBRE D'AVIS EMIS
Apprentissage	7
Désignation des assistants de prévention	4
Compte Epargne Temps	11
Délégations de service public	2
Ratios d'avancement	5
Suppressions de poste et modifications des durées de travail	236
Protection sociale complémentaire	16

Pôle Retraite



Christiane TERRAL
Correspondante retraite
CNRACL



Le service retraite a pour principales missions :

- Information des employeurs et des agents sur la réglementation et les procédures relatives à la retraite.
- Conseil personnalisé des assurés, avec établissement de simulations de pension.
- Actions de formations à destination des gestionnaires des collectivités affiliées, dans les limites définies par la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts.

Modules de formation CNRACL	Sessions	Participants	Collectivités représentées
Travail sur dossiers en ateliers	2	27	26
Réglementation CNRACL débutants	1	18	18
Actualisation sur la réglementation	1	15	15
Invalidité et risques professionnels	2	27	25
Corrections des Anomalies DI	1	29	28
Rétablissement, validations, régularisations	1	28	25
Information RAFP et IRCANTEC	1	16	15
Total	9	160	152

Dossiers traités CNRACL en 2015

	2015	2014
Liquidations de pensions	129	100%
Départ âge légal	50	39%
Départ anticipé carrières longues	47	36%
Invalidité	14	11%
Départ limite d'âge	8	6%
Départ anticipé parent de 3 enfants	2	2%
Pension réversion (décès)	8	6%
Autres prestations	797	100%
Contrôle ou réalisation de simulations	338	42%
Demandes d'avis préalable (préliquidations)	19	2%
Fiabilisation des Comptes Individuels Retraite	337	42%
Correction des DI en anomalies	52	7%
Transferts, rétablissements, régularisations	51	7%

Instances médicales

La **commission de réforme** est une instance consultative médicale et paritaire qui donne son avis, notamment sur l'imputabilité au service des accidents de travail ou de trajet et des maladies professionnelles ainsi que des rechutes, etc.

Le **comité médical** est une instance départementale consultative char-

gée de donner un avis d'ordre médical. Obligatoirement consulté notamment pour la prolongation des congés de maladie au-delà de 6 mois consécutifs, l'octroi et le renouvellement du congé de longue maladie et du congé de longue durée, etc.



Laurence JACOB
Responsable du secrétariat
des instances médicales

Dossiers instruits	2013	2014	2015
Commission de réforme	107	141	151
Comité médical	241	447	414



A noter : Suite à l'adhésion des communes de Bourg-en-Bresse, Oyonnax et du Département de l'Ain, une hausse de 40 % de l'activité est à prévoir sur l'année 2016.

Service Prévention

Sa mission est de conseiller et d'assister les collectivités sur la santé et la sécurité au travail des agents. Leurs missions :



le service composé d'un ingénieur et d'un conseiller de prévention assure le contact permanent avec les collectivités.

Lionel SONNERY et Yann MESPOULHES

Information :

- diffusion de textes règlementaires, de documents techniques ;
- sensibilisation des agents et des élus en matière de santé et sécurité au travail ;
- suivi statistique des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Visite des lieux de travail :

- diagnostic sécurité : recenser les principaux risques professionnels de la collectivité ;
- contrôler l'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail ;
- proposer des mesures de prévention adaptées et faire des recommandations ;
- analyser les accidents graves.

Liaison avec les différents acteurs (Assistants de Prévention, CHSCT, CRAM, INRS).

Quelques chiffres

- 55 Missions d'inspection
- 54 Missions d'assistance et conseil
- 24 Réunions d'information thématique
- 25 Journées de formation

Et toujours ... des réponses quotidiennes à des questions juridiques, techniques ou organisationnelles

Service Médecine Préventive

Le service médecine fonctionne avec un médecin temps plein qui assure le suivi médico professionnel :

- * Visite périodique tous les 2 ans
- * Visite de suivi particulier

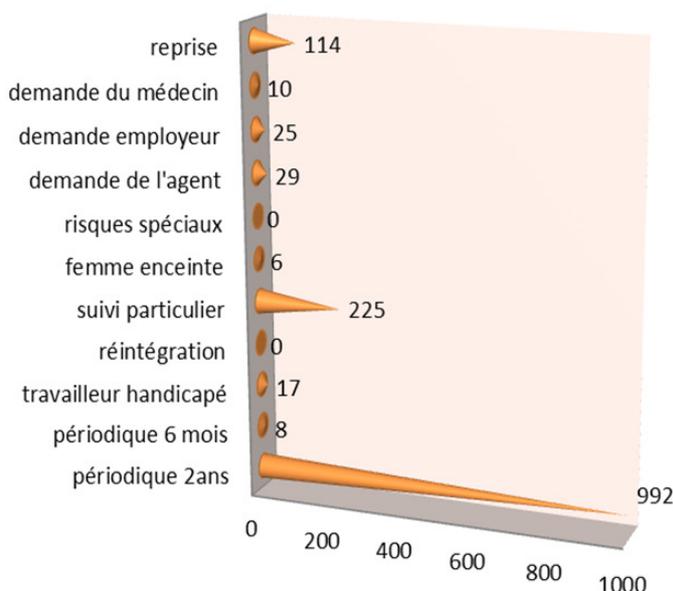
Et une secrétaire à 80% qui l'assiste lors des visites, effectue la saisie des données, gère le planning et établit les conventions.



L'équipe médicale
du CDG01 :
Géraldine GUILLEMAUD
Dr Jean Noel REYBERT

Quelques chiffres

- 12 lieux de consultation sur le département en plus du Centre de Gestion : Chazey-sur-Ain, Hauteville-Lompnes, Montluel, Oyonnax, Péronnas, Pont-de-Veyle, St Rambert-en-Bugey, St Trivier-de-Courtes, Thoiry, Treffort-Cuisiat, Trévoux, Virieu-le-Grand.
- 2178 agents suivis
- 160 collectivités adhérentes
- 14 fiches de risque professionnel réalisées
- 1287 visites effectuées. Ce nombre élevé s'explique par les 5 mois de travail en binôme des 2 médecins.



A noter : Renforcement du service médecine par l'arrivée d'un second médecin.

A saturation depuis 2013, les adhésions avaient été interrompues. A compter du 1er juin 2016, le service de Médecine préventive accueillera un deuxième médecin à raison de 26 heures hebdomadaires. Ce recrutement permet la réouverture des adhésions pour les collectivités qui le souhaiteraient et c'est aussi l'occasion d'une probable implantation dans le secteur de Bellegarde sur Valserine. En effet ce site est en prévision pour répondre aux besoins des collectivités du bassin Bellegardien et permettre une ouverture sur le pays de Gex.

Service Remplacement

Ce service, composé de deux agents itinérants, a pour mission de pallier l'absence des secrétaires de mairie (congé de maladie, de maternité, congés annuels) en particulier, ou de renforcer un service ponctuellement surchargé, afin de faire face aux priorités et à l'urgence des tâches à réaliser.

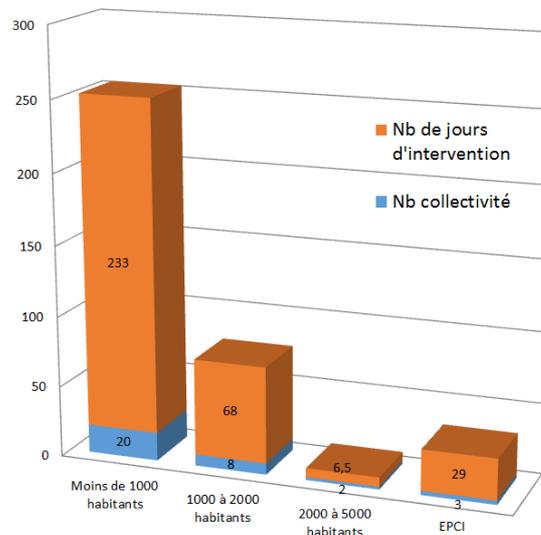
Le service est opérationnel dans tous les domaines d'activités inhérents à la gestion des collectivités (budget, comptabilité, gestion du personnel, urbanisme, tous services en lien avec la population...) et intervient dans des structures de toutes tailles.

Quelques chiffres

- * **33** remplacements d'une durée moyenne de 1 à 2 jours par semaine pour des missions qui peuvent aller d'une semaine à 6 mois.
- * **337** Jours de missions sur site réalisés sur 2015



L'équipe des itinérants du service remplacement :
Carole VINCENT et Sylvain TISSOT



Service Archives



Quatre archivistes proposent une expertise en matière de gestion des archives.

Au-delà d'une obligation légale, le classement d'archives permet d'éviter les recherches fastidieuses voire infructueuses et ainsi garantit la continuité de l'activité de la collectivité. C'est aussi l'occasion de faire le tri entre les documents à conserver indéfiniment et ceux voués à l'élimination pour ne conserver que l'essentiel et gagner de la place dans les locaux. C'est enfin l'occasion d'assurer dans les meilleures conditions la préservation du patrimoine écrit de la commune.

Le service propose également d'autres prestations telles que la sensibilisation des agents, les mises à jour, la mise en valeur du patrimoine, l'aménagement de locaux d'archives.

	Nb de jours	Nb de collectivités
Visite préalable (diagnostic)	15	24
Intervention	401,5	21
Maintenance	88,5	9

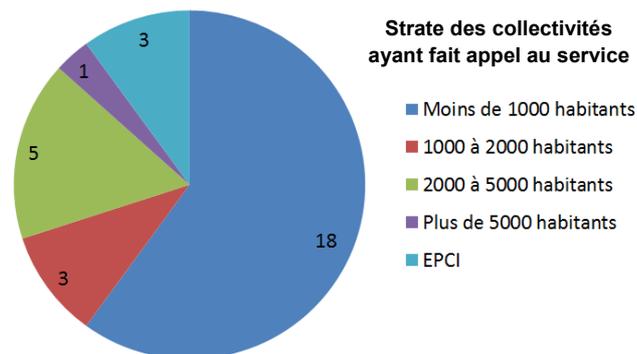
Quelques chiffres

- 30 interventions en collectivité
- 1412,03 mètres linéaires d'archives traités



Les archivistes du CDG01 :

Jordi RUBIO, Blandine CORNA, Jean-Marcel BOURGEAT
(absente et excusée le jour des séances photos : **Ségolène BERARD**)



Portail des archives communales de l'Ain : Les communes de l'Ain accèdent à leur mémoire.

Le Centre de gestion propose l'accès en ligne d'une base de données des inventaires d'archives conservées dans l'ensemble des communes du département de l'Ain. Ce portail permet de faire des recherches dans les fonds communaux et de visionner des documents numérisés. Des sélections de plans, affiches, listes nominatives, partitions de musique tombées dans le domaine public ou encore documents relatifs. Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, ce portail a reçu le label officiel "Centenaire" attribué par la mission du Centenaire.

Service Assistance Juridique

Le Service Assistance Juridique est un service novateur et moderne.

Ses atouts :

- Un service de proximité
- Des réponses claires et rapides
- Des solutions adaptées à chacune de vos situations
- Réactivité
- Qualité et efficacité
- Travail d'équipe



Françoise PETIT
Responsable
du service Assistance Juridique

Sa mission :

Vous apporter aide, conseil et expertise dans les domaines aussi sensibles qu'évolutifs que sont la commande publique, l'urbanisme, le funéraire...

Le Service Assistance Juridique offre aux collectivités le bénéfice d'un soutien juridique adapté à la demande :

- Marchés publics et délégations de service public,
- Rédaction d'actes, contrats administratifs, conventions,
- Rédaction d'argumentaires, rapports, dossiers experts, mémoire en défense,
- Montage de dossiers complexes,
- Relecture
- Assistance téléphonique et électronique
- Accompagnement pédagogique



Quelques chiffres

- 14 conventions
- 40 missions de conseil et d'assistance avec production de notes
- 4 dossiers menés pour le CDG (Actes de gestion des délégations accordées au Président, Raccordement de la maison des communes à Internet par la fibre optique, Marché pour l'achat de trois véhicules neufs légers de service, et leur maintenance (60mois) pour les besoins du CDG.
- 108 réponses réglementaires : informations téléphoniques ou électroniques

Participation :

- Journée d'actualité du 15 Janvier 2015 à Alimentec sur « l'actualité de la commande publique » organisée par le CNFPT en partenariat avec l'Association des Maires, anime par le journal Le Moniteur.
- Les échos juridiques : Edito du 25 Septembre 2015
- Commission MAPA, organisée le 12 Décembre 2015

Infos et perspectives du CDG

Centres de gestion : Une coopération régionale renforcée



Centres de Gestion
de la région Auvergne - Rhône-Alpes

Les Centres de gestion s'organisent au niveau régional pour l'exercice de leurs missions. Le centre de gestion de l'Ain poursuivra en 2016 ses partenariats avec les 11 autres centres de gestion de la nouvelle grande région Auvergne Rhône-Alpes. La nouvelle charte régionale triennale prendra effet le 1er janvier 2017 et portera particulièrement sur les domaines de l'emploi, des concours et de l'expertise RH, avec des synergies renforcées pour une offre de service harmonisée et des coûts maîtrisés.

Fonction Publique et Handicap : l'heure est à la mobilisation



Le Centre de gestion participera à la semaine pour l'emploi des personnes handicapées du **14 au 18 novembre 2016**.

CAP EMPLOI 01, organisateur de l'évènement, s'occupe de l'insertion professionnelle des personnes reconnues travailleurs handicapés et aide les employeurs à les recruter sur l'ensemble du département. La semaine pour l'emploi des personnes handicapées est le moment phare dans l'année pour que la sensibilisation au handicap soit nationale et relayé par le plus grand nombre.

Le Centre de gestion, partenaire de CAP EMPLOI 01 s'associera pleinement à cette manifestation pour jouer son rôle d'incitateur et de conseiller auprès des collectivités du département.

Convention FIPHFP 2014 – 2017

- Former les acteurs à la problématique du handicap
- Favoriser le recrutement de personnes en situation de handicap
- Favoriser le reclassement et le maintien dans l'emploi
- Développer une expertise accessibilité
- Favoriser le recrutement d'apprentis dans les collectivités affiliées



Consultation contrat groupe

Le Centre de gestion de l'Ain a souscrit depuis plusieurs années un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Celui-ci a été mis en place pour assurer une couverture financière complète des risques encourus par les Collectivités Territoriales et les Etablissements Publics en cas de décès, accidents du travail, maladies professionnelles, maladies ou accidents non professionnels et maternité de leurs agents titulaires et contractuels.

Dans l'intérêt des collectivités qui nous avaient fait confiance en adhérant au contrat-groupe, une consultation a été lancée en mars 2016 en vue de la mise en place d'un nouveau contrat à effet du 1^{er} janvier 2017. Nous espérons un ajustement modéré des taux de cotisation afin que les collectivités adhérentes au contrat-groupe continuent bien à être couvertes.

FOCUS CONTRAT GROUPE : 269 collectivités assurées et 5105 agents couverts à ce jour

Protocole d'accord relatif à la prévention des RPS :

Ce protocole destiné aux collectivités territoriales de l'Ain a été élaboré par le pôle santé et sécurité au travail (services médecine préventive et prévention des risques professionnels) du CDG 01 en collaboration avec la MIFE de l'Ain, spécialisée dans le domaine de la psycho-sociologie du travail. Il a été réalisé afin de répondre à une demande croissante des collectivités.

L'objectif est d'apporter assistance et conseil aux collectivités confrontées à un conflit dans le cadre des relations de travail afin d'éviter d'en arriver à une dégradation des conditions de travail pouvant mettre en difficulté le fonctionnement de la structure et altérer la santé des personnes, à une situation de blocage, voire à une action en justice.

Ce protocole encadre l'action du pôle Santé et Sécurité au Travail du CDG 01 depuis le signalement jusqu'à l'intervention.

Ce partenariat a été renouvelé pour l'année 2016

Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ain

145 Chemin de Bellevue
01960 Péronnas

Téléphone : 04 74 32 13 81
Fax : 04 74 21 76 44
Messagerie : cdg01@cdg01.fr

RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE
SITE INTERNET :

WWW.CDG01.FR

Horaires d'accueil téléphonique et d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi inclus de 9h à 12h et de 14h à 17h

SERVICE	AGENT(S)	TEL FIXE	TEL PORTABLE	ADRESSE MAIL
Direction Générale	Sylvain PAYRASTRE	04 74 32 13 81		direction@cdg01.fr
Direction Générale Carrières & retraite CNRACL	Thierry PALLEGOIX	04 74 32 13 83		carrieres@cdg01.fr
Retraite CNRACL	Christiane TERRAL	04 74 32 90 92		retraites@cdg01.fr
Carrières	Natacha TOINARD Anaïs GALLET	04 74 32 13 80		carrieres@cdg01.fr
Secrétariat CM-CR	Laurence JACOB Sandrine AULAS	04 74 32 90 96		cmcr@cdg01.fr
Instances Paritaires	Recrutement en cours	04 74 32 13 84		instancesparitaires@cdg01.fr
Concours & Examens	Céline GUILLEMAUD Marion HILD	04 74 32 13 81		concours@cdg01.fr
Administratif & financier	Marie-Laure GUZMAN Ghislaine PRABEL	04 74 32 13 82 04 74 32 90 93		finances@cdg01.fr
Emploi - Handicap	Sylvie CREUZE-DES- CHATELLIERS	04 74 32 13 88		emploi@cdg01.fr
Médecine	Dr Jean-Noël REYBERT Dr Tarik LECHANI Géraldine GUILLEMAUD	04 74 32 90 95		medecine@cdg01.fr
Prévention	Lionel SONNERY Yann MESPOULHES	04 74 32 90 90 04 74 32 90 91	06 99 55 69 13 06 68 68 72 10	prevention@cdg01.fr
Archivistes itinérants	Blandine CORNA Jean Marcel BOURGEAT Jordi RUBIO Ségolène BERARD	04 74 32 13 86	06 68 64 00 37 06 98 98 77 68 07 60 62 17 89 06 98 98 70 08	archives@cdg01.fr
Remplacement	Carole VINCENT Sylvain TISSOT	04 74 32 90 87	06 98 98 60 44 06 98 98 63 08	remplacement@cdg01.fr
Juridique	Françoise PETIT	04 74 32 90 88	06 67 73 54 32	aidejuridique@cdg01.fr